

Dépôt collectif 2010 (synthèse des demandes et des propos)

Quand la reconnaissance et le financement ne vont pas de pair

Lundi dernier, plus d'une quarantaine de personnes ont répondu à l'invitation de la CDC de Laval de participer au conseil d'administration de l'Agence de santé et des services sociaux. Chaque année, la CDC utilise la période de questions, accessible aux citoyens et citoyennes, pour démontrer l'importance et l'urgence de répondre aux besoins financiers des groupes communautaires.



Le thème de la pandémie a été utilisé en guise de préambule. Les personnes présentes munies d'un masque étaient porteuses du virus ALSC-10 (À Laval, on soutient le communautaire en 2010). Maxime Bergeron Laurencelle dans le rôle du docteur Massé, virologue social, et muni d'une seringue géante disait non à la vaccination de ce virus socialement utile. Celui-ci invitait toutes les personnes présentes à retirer leur masque afin de contaminer les décideurs et décideuses de l'Agence. L'objectif étant que chacun des membres du conseil d'administration puisse à son tour contaminer positivement le plus grand nombre de personnes possible.

La reconnaissance

La délégation de la CDC a fait entendre un extrait des propos du ministre Bolduc qui s'exprimait ainsi : «*Le dollar le mieux investi dans le réseau de santé et services sociaux est le dollar investi dans les organismes communautaires. Vous ne nous coûtez pas cher pour ce que vous faites, c'est vrai.*» Monsieur Desjardins, PDG de l'Agence est très à l'aise avec les propos du Ministre et a renchéri à ceux-ci en disant : «*C'est vrai aussi que pour le dollar investi, quand je regarde l'investissement qu'on fait pour vos conditions de travail et le service que vous rendez aux clientèles, on en a pour notre argent.*»

Toutefois à la différence du Ministre Bolduc, nul ne peut douter des actions posées, depuis les dernières années, par Monsieur Desjardins et son équipe qui illustrent la reconnaissance et le soutien aux organismes communautaires. Monsieur Desjardins a pris quelques instants pour indiquer quelques-unes des actions de promotion d'un meilleur soutien financier des groupes communautaires qu'il a lui même portées au niveau national, que ce soit en participant au comité de gestion du réseau (CGR) qui regroupe les PDG des agences, d'intervention auprès du Ministre par différentes voies de communication ou en participant à un comité qui défendait le soutien financier aux organismes communautaires suite au dernier rapport du Vérificateur général.

Les considérations

Considérant que les groupes ont déjà constaté une augmentation significative des demandes de la population et que les effets de la crise économique accentueront celles-ci.

Considérant que les effets liés au sous-financement chronique à la mission se font sentir depuis quelques années, la non-indexation ou l'indexation partielle des budgets aura un impact certain sur les groupes.

Considérant qu'il y aura des départs massifs à la retraite dans le réseau de la santé et des services sociaux qui généreront des économies substantielles pour le MSSS, les agences et les établissements du réseau.

Les membres de la CDC demandent à l'Agence :

- 1) De demander au Ministère de Santé et Services sociaux (MSSS) l'octroi de fonds substantiels supplémentaires d'un minimum de 500 000\$ en financement à la mission des groupes communautaires, en sus de l'indexation, lesquels permettraient d'avoir une marge de manœuvre régionale minimale pour l'année 2010-2011.
- 2) De demander au MSSS qu'il accorde minimalement aux groupes communautaires une indexation annuelle équivalente aux coûts de système du réseau de la santé et des services sociaux, dès le budget 2010-2011
- 3) De dégager une marge de manœuvre régionale minimale représentant 2 % du budget PSOC de la région pour la prochaine année financière. Que cette marge de manœuvre soit répartie entre tous les groupes à titre d'indexation exceptionnelle et additionnée aux autres sommes disponibles pour les organismes communautaires.

Les réponses de Monsieur Desjardins, PDG de l'agence :

Si la reconnaissance est clairement démontrée régionalement et du moins en parole par le ministre Bolduc, le soutien financier est absolument absent du tableau à venir. M. Desjardins dit qu'il n'a aucune idée des ressources à venir. Il dit attendre comme tout le monde les enlignements du gouvernement avec le budget du Ministre Bachand prévu en mars.

- 1) Toutefois, il avance qu'il faut s'attendre à ne pas avoir d'argent de développement et souligne que l'an dernier ces investissements avaient déjà cessé. Il rappelle la lettre envoyée le 15 janvier dernier invitant les groupes à la prudence en ajoutant que «les caisses à l'Agence sont vides». Le retrait des investissements non récurrents auprès de ses propres établissements de santé est cité en exemple.
- 2) À propos du taux d'indexation, celui-ci n'est pas connu. Il ajoute qu'historiquement, l'Agence a toujours accordé une indexation aux groupes. Lorsque le taux sera établi, il est prêt à nous l'accorder, mais en précisant qu'il ne s'agit pas là de l'indexation aux coûts de système.
- 3) À l'effet de constituer une marge de manœuvre régionale de 2%, soit entre trois et quatre cent mille dollars, la réponse est catégorique : «la caisse est réellement vide».

Les suites

M. Desjardins pourra et devra poursuivre son bon travail de reconnaissance et d'influence auprès du Ministère. Les membres quant à eux auront certainement une occasion de se solidariser et d'agir collectivement afin d'influencer les ministres Bolduc, Thériault et Bachand qui décideront prochainement de l'avenir du mouvement communautaire pour la prochaine année. Pour ceux et celles qui ont acheté le discours de la crise des finances publiques et croient qu'il n'y a pas d'argent pour le communautaire, il existe un tout autre discours prétendant le contraire. Au bout du compte, il s'agira d'un choix budgétaire ou de gestion, mais ceci sera le sujet d'une autre communication.